Alexandre Alves

Membre du CSE de Bioénergie du Sud-Ouest

Rocade Sud d’Arance PERUILHÉ

Plateforme Induslacq A l’attention de Monsieur Peruilhé

Pôle Economique 2-201 Route des usines

Porte d’Abidos Pôle économique 5

64300 ARANCE 64150 PARDIES

 Objet : Mise en place d’un partenariat entre Peruilhé et le CSE de BSO.

 Arance, le 19 décembre 2018

Monsieur Peruilhé,

 Pour donner suite à notre rencontre concernant la mise en place d’un partenariat entre votre entreprise (Peruilhé) et le comité social d’entreprise (CSE) de Bioénergie du Sud-Ouest, je vous envoie ce courrier qui nous permettra d’entériner les accords passés oralement et par mail :

 Il a été établi que les salariés de Bioénergie du Sud-Ouest pourront bénéficier à titre personnel des tarifs appliqués à l’entreprise Bioénergie du Sud-Ouest.

Cette remise ne pourra bénéficier qu’aux salariés de Bioénergie du Sud-Ouest et aucun tiers ne pourra se présenter en son nom.

Les remises sont décrites dans votre mail annexé à ce contrat.

Lors de tout achat, l’entreprise Peruilhé vérifiera l’identité du salarié de Bioénergie du Sud-Ouest qui présentera son badge de la plateforme (la photo du salarié est présente sur le badge).

Le salarié de Bioénergie du Sud-Ouest sera soumis aux mêmes conditions générales que tout autre client.

La responsabilité de Bioénergie du Sud-Ouest et/ou du comité social d’entreprise (CSE) de Bioénergie du Sud-Ouest n’est pas engagée quelque soit le litige entre le salarié de Bioénergie du Sud-Ouest et Peruilhé. Le salarié reste le seul responsable.

Le salarié de Bioénergie du Sud-Ouest s’engage à respecter la confidentialité du devis et/ou de la facture en ne le divulguant pas.

L’accord court sur une durée indéterminée. Le présent accord pourra être révisé à tout moment, à la demande de l'une des Parties. Toute révision devra donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

Vous remerciant pour ces conditions accordées à nos salariés, le CSE de Bioénergie du Sud-Ouest et moi-même, vous prions de croire en l’expression de nos salutations distinguées.

 Alexandre Alves (membre titulaire du CSE de BSO)